FORMATION CONTINUE EN SANTE

Unité Mixte de Formation Continue en Santé
UdA | Université d'Auvergne

Programme de DPC n° 18441500001

PERSONNE AGEE A DOMICILE : PREVENTION ET TRAITEMENT DES ESCARRES

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

Enregistrement OGDPC n°1844

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES :

Professeur Brigitte VENNAT
☒ **Faculté de Pharmacie**
Laboratoire de Pharmacie Galénique et Pharmacotechnie
28, place Henri Dunant – B.P 38
63001 Clermont-Ferrand cedex 1

PUBLICS CONCERNES :

Pharmaciens (titulaires du Diplôme d'Etat de Pharmacien ou de Docteur en Pharmacie).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : CETTE FORMATION A UN DOUBLE OBJECTIF

1 - Former les pharmaciens aux moyens de prévention de l'escarre chez le patient à domicile.
- Les mesures générales : l'identification des patients à risques, diminution des pressions (techniques de positionnement et transferts, hygiène)
- L'équilibre nutritionnel : nutrition orale clinique spécifique
- Utilisation des supports appropriés (matelas, sur-matelas….)

2 - Sensibiliser les pharmaciens à la problématique de la cicatrisation en milieu humide, grâce à un atelier pratique « Pansements anti-escarres ».

ORIENTATIONS NATIONALES VISEES :

☒ **Orientation n° 1 : contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients**

☒ L'optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques ;
☒ La maîtrise des indications et contre-indications des actes diagnostics et thérapeutiques, des prescriptions en matière de médicaments, de dispositifs médicaux, d'examens biologiques, de transports sanitaires ;

☒ **Orientation n° 2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients**

☒ Le développement de l'information et de l'autonomie du patient ;
☒ De favoriser le bon usage et l'observance des traitements ;
☒ L'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage ;
☒ L'amélioration de la prise en charge de la douleur et de la fin de vie des patients ;
☒ La formation à la relation « professionnel de santé-patient » ou au « partenariat soignant-soigné ».

PROGRAMME :

Pré-test cognitif	15 minutes
Partie cognitive : Prévention : - Nursing - Nutrition - Hygiène Traitements : - Pansements - Matelas spéciaux	3 H
Partie analyse et évaluation des pratiques professionnelles : - Ateliers pratiques / de simulation - Cas comptoirs - Analyse de cas cliniques	3 h
Post-test cognitif et restitution des résultats	15 minutes
Bilan et retour d'expérience : Recommandations et bonnes pratiques – Remise d'un document « pansements ».	30 minutes

FORMATION CONTINUE EN SANTE

Unité Mixte de Formation Continue en Santé
UdA | Université d'Auvergne

Programme de DPC n° 18441500001

MÉTHODES ET APPROCHES HAS :

1/ Formation cognitive en groupe et en présentiel
2/ Analyse et évaluation des pratiques professionnelles :

- Pré-évaluation cognitive (pré-test) à l'aide de boitiers électroniques POWER VOTE – Restitution individuelle et collective des résultats.
- Post-évaluation cognitive (post-test) à l'aide de boitiers électroniques POWER VOTE – Restitution individuelle et collective des résultats.
- Ateliers pratiques (mise en situation / exercices de simulation / Cas comptoirs au sein de la Pharmacie pédagogique)
- Analyse de cas cliniques

3/ Bilan et retour d'expérience : film pédagogique – Recommandations et bonnes pratiques.
Restitution des évaluations – Recommandations / Amélioration des pratiques

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Renseignements : Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) de la Faculté de Pharmacie
☎ 04-73-17-80-25 **E-Mail :** umfcs.santé@udamail.fr
Inscriptions : https://www.ogdpc.fr/ogdpc/programmes ou fiche d'inscription à retourner à l'U.M.F.C.S.

Vous êtes professionnel de santé libéral : pharmacien titulaire ?
Pour bénéficier de votre prise en charge dans le cadre de ce programme de DPC, créez, dès à présent, votre compte personnel et inscrivez-vous en ligne aux programmes de DPC sur le site de l'OGDPC :
https://www.mondpc.fr/
Pour vous accompagner lors de la création de votre compte et l'inscription à un programme de DPC, téléchargez le mode d'emploi.
Pour créer votre compte, pensez à vous munir au préalable :
- d'une adresse électronique ;
- de votre N°RPPS ou N° Adeli et/ou N° de carte CPS ;
- des copies dématérialisées de votre Carte CPS et votre RIB (scan, pdf, etc.).
Pour les pharmaciens adjoints (salariés) contactez votre OPCA (ex : OPCA PL).

CALENDRIER DE LA FORMATION : 1 session de 7H

Mercredi 25 mars 2015 : 10h30-12h30 et 13h30-18h30

Les enseignements ont lieu dans les locaux de la Faculté de Pharmacie, 28 place Henri Dunant, à Clermont-Ferrand.

COUT DU PROGRAMME DE DPC : 117 euros

LISTE DES INTERVENANTS :

B.VENNAT, *Professeur des Universités – Doyen de la Faculté de Pharmacie – UdA*
S.BAGEL, *Pharmacien d'officine*
D.COHENDY, *Chargé Secteur Santé Alcura*
A.MORVAN, *Diététicien*
O.PESTRE, *MCU associé, Faculté de Pharmacie – UdA*

Les déclarations d'intérêts sont consultables sur demande écrite adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté de Pharmacie.

FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE

Unité Mixte de Formation Continue en Santé
UdA | Université d'Auvergne

Programme de DPC n° 18441500001

PERSONNE AGEE A DOMICILE : PREVENTION ET TRAITEMENT DES ESCARRES

MERCREDI 25 MARS 2015

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

Enregistrement OGDPC n°1844

Fiche d'inscription

NOM :

PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

- **Date de naissance :**
- **Profession : Pharmacien**
  - **Titulaire**
  - **Adjoint**
- **Mail :**
- **Téléphone :**
- **Adresse postale personnelle :**
- **Adresse postale professionnelle :**
- **N° RPPS :** **ou** **N° ADELI :**